

**SAS IFOR**

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

www.ifec.fr

Savoir réaliser et documenter des tests efficaces et utiles à l'audit : présentation des différentes méthodes de sélection des éléments à contrôler

PUBLIC

Chef de missions ; Collaborateurs confirmés ;
Commissaires aux comptes ; Directeur de missions ;
Experts-comptables ; Stagiaires

DUREE

1 jour(s) - 7 h

Nb minimum de participants : 8

PRE REQUIS

AUCUN

OBJECTIFS FORMATION

Dans un environnement de plus en plus numérisé, un test "efficace" en audit se réalise aujourd'hui par des extractions intelligentes de données comptables et non comptables de l'entreprise afin de cibler dans un temps très court les anomalies qui peuvent exister dans les fichiers informatiques concourant à la production des états financiers soumis à la certification ou à l'attestation des professionnels du chiffre.

Les tests réalisés par le professionnel comptable en vue de conclure sur la qualité des procédures internes de l'entreprise (conformité et fonctionnement) ainsi que ceux permettant de déceler et de quantifier une anomalie dans une population d'éléments à contrôler (détection) sont souvent chronophages sans pour autant obtenir un niveau de confiance satisfaisant pour l'auditeur sauf à constituer des échantillons de taille importante. C'est ainsi que la technique d'interrogation de fichiers s'est développée et qu'elle tend à se substituer aux méthodes traditionnelles de tests énumérées dans la norme d'exercice professionnel NEP 530 entrée en vigueur en septembre 2017.

Cette technique utilise des progiciels d'analyse de données qui constituent des outils puissants de détection.

Cette formation pratico-pratique tentera de répondre à la question suivante :

Comment mettre en oeuvre et documenter des tests efficaces et probants dans le cadre de l'audit pour identifier et évaluer les anomalies présentes ou potentielles dans une population d'éléments à contrôler ou dans une procédure de contrôle interne ?

Cette formation est destinée aux professionnels qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur la pratique des tests en audit et également sur les logiciels d'analyse de données.

Elle se déroule en deux parties :

* La première consacrée aux méthodes de sélection des éléments à contrôler, à la technique des sondages, à l'extraction des résultats à l'ensemble de la population et au lien avec les seuils de signification et de planification, et à la documentation à insérer dans le dossier de travail.

* La deuxième partie traitera des logiciels d'analyse de données du marché sur les thèmes directement liés à l'audit.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1ère partie :

Connaître les méthodes de sélections d'éléments à contrôler dans le cadre d'un test

Maîtriser les différentes catégories de tests

Comprendre la technique des sondages

Connaître les conditions d'extrapolation des résultats

Savoir faire le lien avec les seuils de signification et de planification

2ème partie :

Connaître l'intérêt d'utiliser un outil d'analyse de données pour détecter les anomalies d'une population d'éléments à contrôler

Maîtriser les principales fonctionnalités d'un logiciel d'analyse de données

Savoir exploiter les résultats et constituer une documentation probante

CONTENU PEDAGOGIQUE

Première partie :

Comment réaliser un test probant

Quelles sont les conditions à respecter pour constituer un échantillon fiable d'éléments à contrôler ?

Comment réduire le risque d'échantillonnage ?

Quelles précautions prendre pour extrapoler les résultats des tests ?

seuils de signification et de planification ? A quel stade utilise-t-on les

Deuxième partie :

Quand peut-on utiliser des logiciels d'analyse de données dans la démarche d'audit ?

Quels sont les apports dans le cadre de tests sur les procédures de contrôle interne et des tests substantifs, dans le cadre de l'appréciation du risque résultant de fraudes, et dans l'audit des cycles d'exploitation ?

Quels avantages pour la documentation des travaux ?

Ces questions seront illustrées par des exemples tirés de la pratique.

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Exposé à l'aide d'un diaporama avec commentaires intégrés

Questionnaires d'évaluation des connaissances en amont et en aval de la formation

Cas pratiques.

Modalités de la classe virtuelle

• Assistance technique et pédagogique:

L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en cas de difficultés techniques.

- Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.
- Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.
- La classe virtuelle, animée par 1 formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.
- Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.
- Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 9 h - 17 h

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

FORMATEUR

Guy ZERAH

- Expert-comptable/commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles
- Concepteur/formateur en exercice professionnel, audit, droit comptable et consolidation
- Ancien conseiller technique de la CNCC
- Ancien directeur des normes professionnelles du CSOEC
- Membre du jury d'examen du diplôme d'expertise comptable (révision légale et contractuelle, réglementation professionnelle et mémoire)
- Auteur de plusieurs articles dans des revues de la profession comptable

TARIFS HT:

- Adhérent IFEC : 400 €
- Adhérent IFEC + CJEC : 300 €
- Adhérent IFEC + ANECS : 300 €
- Adhérent IFEC + Stagiaire : 300 €
- Adhérent IFEC + Inscrits à l'ordre < 5ans : 300 €
- Non Adhérent IFEC : 500 €

